

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 22-sept.-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Allyle chlorure

Cat No.: AC102910000; AC102910010; AC102910025; AC102910050;

AC102911000

107-05-1 No. CAS

**Synonymes** 3-Chloropropene

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur **Fabricant** 

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / Classification WHMIS 2015

2015-17)

Catégorie 2 Liquides inflammables Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2 Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

uniaue)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

#### répétée)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC), Foie, Rein.

Dangers physiques non classés ailleurs

Une polymérisation dangereuse peut se produire

Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Nocif par inhalation

Une polymérisation dangereuse peut se produire



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

#### Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant          | No. CAS  | % en poids |
|--------------------|----------|------------|
| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | >95        |
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | 0.05-0.09  |

## 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou

inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Ingestion NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Une eau atomisée peut être utilisée pour

refroidir les contenants fermés. Chemical foam. Une eau atomisée peut être utilisée pour

refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair -29 °C / -20.2 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 390 °C / 734 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 11.2% Inférieure 3.3%

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible
Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

#### Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des

mélanges explosifs avec l'air. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Phosgène. Chlorure d'hydrogène gazeux.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

#### NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3     | 3              | 2           | N/A               |

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions personnelles

S'assurer une ventilation adéquate. Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

# Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. S'assurer une ventilation adéquate.

# 7. Manutention et stockage

# Manutention

S'assurer une ventilation adéquate. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse.

#### Entreposage.

Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Acides. Bases. Amines. Métaux. Métaux finement pulvérisés.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

| Composant          | Alberta   | Colombie-Brita nnique             | Ontario                           | Québec   | ACGIH TLV                         | OSHA PEL   | NIOSH IDLH   |
|--------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|-----------------------------------|--|--|
| Chlorure dallyle   | TWA: 1 ppm<br>TWA: 3.1 mg/m³<br>STEL: 2 ppm<br>STEL: 6.2<br>mg/m³ | TWA: 1 ppm<br>STEL: 2 ppm<br>Skin | TWA: 1 ppm<br>STEL: 2 ppm<br>Skin | TWA: 1 ppm<br>TWA: 3 mg/m <sup>3</sup><br>STEL: 2 ppm<br>STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> | TWA: 1 ppm<br>STEL: 2 ppm<br>Skin | (Vacated) TWA:<br>1 ppm<br>(Vacated) TWA:<br>3 mg/m³<br>(Vacated) STEL:<br>2 ppm<br>(Vacated) STEL:<br>6 mg/m³<br>TWA: 1 ppm<br>TWA: 3 mg/m³ | TWA: 1 ppm<br>TWA: 3 mg/m³<br>STEL: 2 ppm<br>STEL: 6 mg/m³ |
| Oxyde de propylène | TWA: 2 ppm<br>TWA: 4.7 mg/m <sup>3</sup>                          | TWA: 2 ppm                        | TWA: 2 ppm                        | TWA: 2 ppm   | TWA: 2 ppm                        | (Vacated) TWA:<br>20 ppm   | IDLH: 400 ppm  |

|  |  | (Va  | cated) TWA:                         |  |
|--|--|------|-------------------------------------|--|
|  |  |      | cated) TWA:<br>50 mg/m <sup>3</sup> |  |
|  |  | l TV | VA: 100 ppm                         |  |
|  |  |      | TWA: 240                            |  |
|  |  |      | mg/m³                               |  |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Cants de protection

| Matériau des gants | Le temps de passage         | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Viton (R)          | Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
|                    | fabricant                   |                     | éclaboussures seulement |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

# Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

# Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurpiquant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion -136 °C / -212.8 °F

**Point/intervalle d'ébullition** 44 - 46 °C / 111.2 - 114.8 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair -29 °C / -20.2 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Non applicable
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures 11.2% Inférieure 3.3%

Inférieure 3.3%
Pression de vapeur 3.3%
395 mbar @ 20 °C

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité 0.939

Solubilité  $3.6 \text{ g/L } (20^{\circ}\text{C})$ 

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation390 °C / 734 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 0.34 mPa.s at 20 °C

**Formule moléculaire**C3 H5 CI **Masse moléculaire**76.53

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Peut former des peroxydes explosifs.

Conditions à éviter Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Excès de

chaleur. Exposition à la lumière. Produits incompatibles. Exposition à de l'air humide ou à

de l'eau.

gazeux

Matières incompatibles Acides, Bases, Amines, Métaux, Métaux finement pulvérisés

**Produits de décomposition**Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Phosgène, Chlorure d'hydrogène

Produits de décomposition dangereux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse peut se produire.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

 DL50 par voie orale
 Catégorie 4. ATE = 300 - 2000 mg/kg.

 DL50 par voie cutanée
 Catégorie 4. ATE = 1000 - 2000 mg/kg.

 Vapeur CL50
 Catégorie 3. ATE = 2 - 10 mg/l.

Renseignements sur les

composants

| Composant          | Composant DL50 orale   |                              | LC50 Inhalation          |  |  |
|--------------------|------------------------|------------------------------|--------------------------|--|--|
| Chlorure dallyle   | LD50 = 450 mg/kg (Rat) | LD50 = 2026 mg/kg ( Rabbit ) | LC50 = 11 mg/L (Rat) 4 h |  |  |
| Oxyde de propylène | LD50 = 520 mg/kg (Rat) | LD50 = 1244 mg/kg (Rabbit)   | 9.48 mg/L (Rat) 4 h      |  |  |

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible

Date de révision 24-déc.-2021 Allyle chlorure

#### Cancérogénicité

Danger de cancer possible. Peut provoquer le cancer sur base des données animales. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Composant          | No. CAS  | CIRC           | NTP                       | ACGIH | OSHA           | Mexique |
|--------------------|----------|----------------|---------------------------|-------|----------------|---------|
| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | Non inscrit(e) | Non inscrit(e)            | A3    | Non inscrit(e) | A3      |
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | Group 2B       | Reasonably<br>Anticipated | А3    | X              | А3      |

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

NTP: (National Toxicity Program)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Substances qui peuvent s'avérer dangereuses pour l'humain en raison d'effets mutagènes Effets mutagènes

possibles, mais au sujet desquels on ne dispose pas actuellement d'informations

suffisantes pour émettre un jugement valable

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique

Appareil respiratoire STOT - exposition répétée

Système nerveux central (SNC) Foie Rein

Aucun renseignement disponible Danger par aspiration

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## Données écologiques

# Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Très toxique pour les organismes aquatiques.

| Composant        | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce       | Microtox       | Daphnia magna  |
|------------------|-------------------|---------------------------|----------------|----------------|
| Chlorure dallyle | Non inscrit(e)    | LC50: 41.03 - 67.02 mg/L, | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) |
|                  |                   | 96h static (Poecilia      |                |                |
|                  |                   | reticulata)               |                |                |
|                  |                   | LC50: 14.97 - 24.78 mg/L, |                |                |
|                  |                   | 96h static (Pimephales    |                |                |
|                  |                   | promelas)                 |                |                |

Date de révision 24-déc.-2021

|                    |   | LC50: 33.52 - 53.47 mg/L,<br>96h static (Lepomis<br>macrochirus) |                          |  |
|--------------------|---|--|--------------------------|--|
| Oxyde de propylène | EC50: = 240 mg/L, 96h<br>(Pseudokirchneriella<br>subcapitata) | LC50: = 215 mg/L, 96h static<br>(Lepomis macrochirus)            | EC50 = 3300 mg/L 160 min | EC50: = 350 mg/L, 48h<br>(Daphnia magna) |

Persistance et dégradabilité

Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

| Composant          | Log Poctanol/eau |
|--------------------|------------------|
| Chlorure dallyle   | 2.1              |
| Oxyde de propylène | 0.08             |

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1100

Nom officiel d'expédition ALLYL CHLORIDE

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage

TMD

No ONU UN1100

Nom officiel d'expédition ALLYL CHLORIDE

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage I

IATA

No ONU UN1100

Nom officiel d'expédition ALLYL CHLORIDE

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage |

IMDG/IMO

No ONU UN1100

Nom officiel d'expédition ALLYL CHLORIDE

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage I

# 15. Informations sur la règlementation

# Inventaires internationaux

| Composant          | No. CAS  | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | EINECS    | ELINCS | NLP |
|--------------------|----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | X   | -    | X    | ACTIVE  | 203-457-6 | -      | -   |
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | Χ   | -    | Х    | ACTIVE  | 200-879-2 | -      | -   |
| , , , , ,          |          |     |      |      |   |           |        |     |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|-----------|---------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|

Date de révision 24-déc.-2021

#### Allyle chlorure

| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | Х | KE-05882 | Х | Х | Х | Х | Х | Х |
|--------------------|----------|---|----------|---|---|---|---|---|---|
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | Х | KE-24565 | Х | Х | Х | Х | Х | Х |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| Composant          | NPRI                                       | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|--------------------|--|--|--|
| Chlorure dallyle   | Part 4 Substance                           |  | Subject to Monitoring and<br>Surveillance Activities       |
| Oxyde de propylène | Part 1, Group A Substance Part 4 Substance | Schedule I   | Subject to Monitoring and<br>Surveillance Activities       |

#### Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

#### Autres réglementations internationales

#### **Autorisation/Restrictions selon EU REACH**

| Composant          | REACH (1907/2006) - Annexe XIV -<br>substances soumises à<br>autorisation | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses   | 1907/2006) article 59 - Liste   |
|--------------------|---|---|---|
| Chlorure dallyle   | -   | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)   | -   |
| Oxyde de propylène | -   | Use restricted. See item 28. (see link for restriction details) Use restricted. See item 29. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) | SVHC Candidate list - Carcinogenic<br>(Article 57a)<br>SVHC Candidate list - Mutagenic<br>(Article 57b) |

After the sunset date the use of this substance requires either an authorization or can only be used for exempted uses, e.g. use in scientific research and development which includes routine analytics or use as intermediate.

https://echa.europa.eu/authorisation-list

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

https://echa.europa.eu/candidate-list-table

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant          | No. CAS  | OECD HPV   | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des<br>substances<br>dangereuses (RoHS) |
|--------------------|----------|------------|--|---|---|
| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | Inscrit(e) | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | Inscrit(e) | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |

Date de révision 24-déc.-2021

Allyle chlorure

| Composant          | No. CAS  | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|--------------------|----------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Chlorure dallyle   | 107-05-1 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Annex I - Y45                         |
| Oxyde de propylène | 75-56-9  | 5 tonne  | 50 tonne   | Non applicable                | Non applicable                        |

# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 22-sept.-2009

 Date de révision
 24-déc.-2021

 Date d'impression
 24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité